

**A.E.B. ELECTRICITE**  
Société anonyme  
Au capital de 156.000 €  
Siège social : Zone Industrielle – Rue La Fontaine  
18390 SAINT GERMAIN DU PUY

RCS BOURGES 553 720 277

**COPIE  
CERTIFIEE CONFORME**



**PROCES-VERBAL DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT DES**  
**ACTIONNAIRES DU 29 DECEMBRE 2009**

Le vingt-neuf décembre deux mille neuf, à 11 h, s'est tenue au siège de la société, une Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement, à l'initiative du conseil d'administration.

Les actionnaires, ainsi que le commissaire aux comptes, ont été régulièrement convoqués, suivant lettre du 14 décembre 2009.

Monsieur Pierre FERRAND préside la réunion et ouvre la séance.

Il est procédé à l'émargement de la feuille de présence, sous le contrôle du bureau, constitué de Monsieur Emmanuel FERRAND et de Monsieur Olivier FERRAND  
scrutateurs choisis parmi les actionnaires, acceptant, disposant du plus grand nombre de voix, et de M<sup>r</sup> TEINTURIER Philippe secrétaire de séance.

Après avoir arrêté la feuille de présence, le bureau constate que le quorum exigé par la loi et les statuts est atteint.

L'assemblée est donc régulièrement réunie et en mesure de statuer sur les questions à l'ordre du jour, inscrites sur la convocation, à savoir :

- remplacement d'un administrateur décédé,
- pouvoirs pour les formalités,
- questions diverses

Il est laissé à la disposition des actionnaires les pièces justificatives des convocations, la feuille de présence, le rapport établi par les membres du Conseil d'Administration et le texte des résolutions.

Après l'indication que les actionnaires ont pu exercer leur droit de communication, conformément aux prescriptions légales et statutaires, le contenu du rapport est rappelé aux actionnaires.

Les débats sont, ensuite, ouverts pour permettre aux actionnaires de présenter leurs questions ou observations.

Après un échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le bureau de l'assemblée décide de passer au vote des résolutions, qui donne les résultats suivants :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant le décès de Madame Michelle FERRAND, administrateur, survenu le 17 novembre 2009, décide de nommer, pour pourvoir à son remplacement, à compter de ce jour et pour la durée restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera, en 2010, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- **Madame Vanessa FERRAND née ROUSSOT le 18 mars 1972 à SAINT AMAND MONTROND, Cher, demeurant à BOURGES, Cher, 102 rue Bourbonnoux.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité et dépôt en découlant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Au terme de ce vote, toutes les questions ayant été abordées, la clôture de la réunion intervient.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal, signé par les membres ayant constitué le bureau.